

Sainte-Anne le, 27 Novembre 2021



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



14 Av. Nelson Mandela
97227 SAINTE-ANNE
Tél : 0596 76.51.51/ Fax : 0596
76.70.45

La Principale

Aux

Parents

Objet : Modification horaires établissement

Parents,

Depuis deux semaines comme vous l'avez constaté, nous ne pouvons pas assurer la demi-pension au collège ISIDORE PELAGE. Notre prestataire le lycée Raymond Neris au Marin est fermé pour coupure d'eau.

La proposition retenue jusqu'à ce jour, c'est que les cours de l'après-midi soient prévus en distanciel. La difficulté c'est que tous les élèves ne se connectent pas ou ne disposent pas de connexion et ne peuvent pas suivre les cours.

Afin de pallier cette difficulté, nous avons pris contact avec d'autres prestataires pour assurer la restauration mais nous avons obtenu que des réponses négatives.

Après concertation avec la communauté éducative, nous avons retenu l'idée qu'à partir du lundi 30 novembre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre, les emplois du temps seraient modifiés. Les élèves travailleraient lundi, Mardi et Jeudi de 07h30 à 13h30. (Voir Emploi du Temps)

Le mercredi et vendredi, l'horaire reste inchangé soit 07h30 à 12h30. Les cours non assurés seront indiqués par « travail maison » et le professeur concerné transmettra du travail sur pronote.

Nous avons aussi pris contact avec notre prestataire transport qui a émis un avis favorable pour la présence des bus à 13h30 sur les trois jours prévus.

Cette amplitude de 06 heures nécessite que votre enfant, soit muni de deux goûters ou en-cas. Ce qui nous amène à modifier l'amplitude des deux récréations, pour permettre aux élèves de se désaltérer ou de manger.

Parents, je pense compter sur votre collaboration pour la mise en place de ces nouvelles mesures.

La Principale
PIRENE CORAIL